

je me prends à m'apitoyer sur ton sort ? Il est vrai que tu es gai, toujours content, ayant le cœur à l'ouvrage, et chantant, pour te désennuyer, tous les luns de la contrée ; mais tu n'en as pas moins cinq enfants, une femme et une vieille mère qui, chaque jour, te demandent du pain ; à Noël ou à Paques, des habits ; et avec les quelques sous que tu gagnes, je suis tout étonné de te voir suffire à tant de besoins : comment donc fais-tu, et quel est ton secret ?

—Comment je fais ? Tu le vois, je travaille tant que le jour est long ; quant à mon secret, il est bien simple, je n'en ai nul autre que de me confier à la providence de Dieu.

—En vérité, j'envie ton sort ; tu n'as rien, tu t'épuises de fatigues et de sueurs, tu ne peux pas compter sur ton lendemain, et tu te trouves heureux !

—Mais vraiment, ne peux-tu l'être, toi, encore plus facilement que moi ? Tu es le plus riche cultivateur du pays ; tu vendes du blé, tu vendes du vin, tu vendes des fruits, tu fais argent de tout ; chaque année, tu arrondis ton domaine et augmente la population de tes étables ; tu n'as qu'une fille tout est prospère autour de toi, l'avenir te sourit ; tu aurais, en vérité, tort de te plaindre.

—Et pourtant je me plains, François ; mais j'espère que ce qui me tourmente aura une fin ; patience !

A l'endroit où arrirent les deux caueurs, le chemin se bifurquait ; l'un tournait à gauche, l'autre prenait à droite.

—Au revoir, Jacques.—Adieu, voisin.

Et ils se séparèrent.

La journée se passa comme toutes les autres, en dépit du proverbe ; seulement, Alleaume se montra le soir encore plus assombri que la veille. C'est à peine s'il toucha au souper, qu'il trouva détestable. La soupe était fade, le porc brûlé. Il grommarda sa fille, se fâcha contre la servante, s'emporta contre le garçon, rembarra sa femme, tarabusta tout le monde, et s'en fut au lit avec un juron.

Madeleine pensa judicieusement que le moment était inopportun pour se montrer curieuse et faire des questions ; elle se tint donc à l'écart, et dans quelques années serait la plus riche héritière et le meilleur parti à trois lieues à la ronde ; quelle épine était donc entrée au talon de Jacques ? C'était à n'y rien comprendre. La servante donnait bien à entendre qu'on avait peut-être jeté un sort à maître Alleaume ; mais dame Madeleine avait trop de sens pour se laisser prendre à de pareilles bourbes.

Quoi qu'il en soit, maître Alleaume rentra le lendemain soir d'une humeur abominable. Il était bouleversé, la fureur lui égarait la tête, et si on lui eût servi du porc cru, il l'aurait sans nul doute jeté à la figure de la ménagère en disant qu'il était carbonisé.

—Oui, s'écriait-il, en fermant les poings, cela ne peut durer ainsi ; j'en aurai vengeance, et, mordu ! gare au coupable ! Ah ! l'on imagine venir ainsi me dévaliser, me ruiner, me voler mon bien, me dévaster mes champs, tous les jours, toutes les nuits, à toute heure, avec une impudence, une audace, une persistance diaboliques ; et l'on croit que je resterai calme, insoucieux, que je dormirai sur les deux oreilles, que jamais... Oh ! je le jure par mon patron, ça finira...

Et il marchait à grands pas, les yeux sombres et la figure blême.

—Voyons, Jacques, hasarda timidement Madeleine, nous diras-tu enfin ce qui t'agite depuis trois jours, ce qui t'empêche de dormir, ce qui te met en colère contre tout le monde ! Ça n'en vaut peut-être pas la peine...

—Laissez-moi ; je vous dis qu'on va dans mes sillons moissonner mon blé, dans mes vergers, cueillir mes pommes, dans mes varences arracher mes légumes, dans mes champs récolter mes semences, par tout me voler mon bien ; et ça depuis longtemps. J'ai beau veiller, observer, je ne découvre rien ; mais, mordu ! il arrivera malheur !

Et il releva la tête d'un air de menace.

Personne n'ose répliquer ; Madeleine, assise à son rouet, le faisait tourner avec impatience, et quand la résine qui pétillait dans la cheminée, sur la tringle, menaçait de s'éteindre, on se coucha sans mot dire.

Plusieurs jours passèrent, et l'humeur noire de maître Alleaume semblait s'en être allé aux vents. Il était redevenu calme, avait repris son appétit, et ne maugréait plus contre personne. Madeleine seulement lui trouvait, par instants, un air pensif ; et le soir, après le souper, au lieu de s'asseoir et de causer jusqu'à neuf heures avec la famille, il enfouissait son front gris sur ses oreilles, et sortait pour ne plus rentrer que tard dans la nuit. A part cette dérogation à ses habitudes, il était rentré dans son assiette ordinaire ; et le matin, quand il voyait le voisin Branchu partir pour le travail, il lui souhaitait bonne chance et bon courage.

Le dimanche arriva. Branchu, on le sait n'était pas riche, et sa table était maigrement servie, si maigrement, que parfois le pauvre homme aurait eu besoin d'une meilleure nourriture pour la lourde besogne qu'il faisait. Aussi la bonne Brigitte, sa femme, qui savait cela, mettait-elle au feu le pot gras le plus souvent que leurs deniers le leur permettaient ; mais par malheur, ils le permettaient rarement. Pourtant, ce dimanche-là, on avait réuni toutes les ressources de l'escarcelle, et le vœu paternel de Henri IV bouillait dans l'âtre.

Branchu, au sortir de l'Office, où Jacques ne passait presque jamais, s'arrêta quelques instants à voir des jeunes gens qui jouaient au palet, puis rentra au logis.

—Il y a bien longtemps, dit sa ménagère que nous n'avons eu si bonne chère qu'aujourd'hui ; mais la vieille mère est malade ; toi-même, tu sembles fatigué par tes travaux, et c'était nécessaire. Seulement je regrette bien de n'avoir point de navets à mettre dans la soupe ; elle en serait meilleure.

—Et pourquoi donc, Brigitte, n'en as-tu pas mis ?

Brigitte, pour toute réponse, montra l'escarcelle vide.

—N'est-ce que cela, reprit François ; tu vas être satisfaite, je l'espère, attends-moi. Et il alla chez le voisin Alleaume.

—Jacques est-il à la maison, dame Madeleine ?

—Non, François, il est sorti depuis plus de deux heures ; mais voici la brune qui vient, et il ne tardera pas à rentrer pour le souper.

—Oh ! je ne veux pas l'attendre ; je vais lui demander un petit service.—Lequel, voisin ? Si je puis vous le rendre...

—Mon Dieu, dame Madeleine, c'est tout bonnement de me permettre d'aller prendre quelques navets dans votre jardin, qui est là-bas auprès des taillis ; car Brigitte, qui a mis le pot aujourd'hui, regrette de n'avoir pas de navets, et si vous voulez bien...

—Comment donc ! François ; mais je ne demande pas mieux ; allez, allez ; Jacques vous le permettrait aussi bien que moi.

—Je vous remercie, dame Madeleine.

—Il y a de quoi, voisin.

Et Branchu s'achemina vers la navine et y fut bientôt, entra dans le champ, arracha quelques navets sans trop choisir, car le soir commençait à tomber, et se releva. A ce moment, un coup de feu retentit, et le malheureux François s'abattit à terre sans cri, sans une plainte, comme s'il eût reçu un coup de massue sur la tête.

Aussitôt un homme sortit d'une tulle de haie, s'élança rapidement vers la victime, sembla hésiter un instant, puis, la saisissant par les pieds, la traîna déchiré et sanglant, à travers le champ jusqu'au grand chemin. Là, il rangea le cadavre auprès d'un fossé, retourna dans le taillis prendre son arme, enfoua son chapeau sur son front, et disparut dans l'ombre qui s'épaississait.

Cet homme qui venait d'accomplir un meurtre avec l'impassible sang-froid d'une bête féroce, c'était Jacques Alleaume.

Voici ce qui était arrivé :

A la suite des dévastations dont ses champs étaient l'objet, il avait arrêté un plan affreux de vengeance ; c'était d'aller s'embusquer, tantôt à un endroit, tantôt à un autre, enfin de surprendre le coupable et de le tuer sans miséricorde.

Jacques ignorait le sentiment de la pitié ; son cœur dur et égoïste se laissait volontiers aveugler par la fureur, et les heures que nous l'avons vu s'absenter chaque soir

il les passait à un horrible affût, à l'affût d'un homme !

Et quand il avait aperçu Branchu entrer dans sa navine et arracher ses légumes, son arme s'était abaissée, et, d'une main sûre, il lui avait envoyé la mort...

Le lendemain, on trouva le corps sanglant de François couché sur le chemin ; on imagina que le pauvre manœuvre avait été tué par quelque malfaiteur ; et on porta au cimetière de Coulons ses restes, que suivit dame Brigitte avec larmes et sanglots.

Quant à Jacques, il fut, à partir de ce jour, sombre et rêveur ; le clavier déceint ses troupeaux, ses blés furent grêlés, ses vignes gelées, ses champs presque incultes ; et lui-même, pris de chagrin, mourut l'année suivante.

Or, depuis, la terre qu'avait sillonnée le corps de l'infortuné François, dans le trajet qu'Alleaume lui avait fait suivre pour le traîner jusqu'au chemin, refusa de produire, et alors que tout verdissait dans le champ, cette traînée seule offrait, un contraste bizarre, l'image d'une végétation crétinée et jaunâtre...

Aujourd'hui même, au milieu de blés superbes, ou d'autres riches moissons, la ligne que le cadavre de Branchu a parcourue reste stérile et rocailleuse. En vain le soc tourne et retourne vingt fois la terre en vain la pioche fouille profondément, en vain les graines les plus diverses y sont semées : rien n'y germe, rien n'y pousse ; les enfants l'appellent encore, en la désignant du doigt : *La traînée sanglante !*

L. LAVEDAN,

(Union orléanaise.)

CORRESPONDANCE.

- P. F.—éc. Trois-Pistoles.—Lettre et argent reçus ; Merci.
- Messire M.—ditto.—12 mois.
- Dr. Chs. D.—éc. ditto.—6 mois.
- Mr. Rod. P.—ditto.—5s-3d.
- Messire L. M.—ditto.—C'est correct.
- Messire J. B. B.—St. Anselme.—Tout est bien.
- M. P. B.—Matane.—Lettre reçue ; nous y aviserons.
- M. Chs. B.—Isle-Verte.—Lettre reçue ; merci de votre information.
- M. Frs. G.—Islet.—Lettre reçue ; nous avons rectifié l'erreur.

Les Soussignés offrent en Vente. Charbon à Grille et pour la vapeur de Wallsend.

—AUSSI—Charbon de Smith double criblé S'adresser à C. E. LEVEY & Cie Quai de Levey, 5 fév. 1850.

Une Chance pour le Commerce !

A VENDRE UNE MAISON, à 2 étages. Rue et Feub. St. Vallier, APPARTENANT AUX HÉRITIERS DRAPEAU.

Voisin de la propriété de feu le FRERE LOUIS. Cette maison est située, par conséquent, dans le quartier le plus populeux et le plus central pour le Commerce d'ÉPICERIE ou des GRAINS, vu la seule route par où passe les habitants pour se rendre aux divers Marchés. Depuis un grand nombre d'années, cette maison est occupée comme magasin. Les conditions de paiement seront faciles, et des garanties incontestables seront données aux acquéreurs. S'adresser à STANISLAS DRAPEAU. Québec, 1er. février 1850.

PREMIER VAISSEAU DE LONDRES POUR QUÉBEC ET MONTREAL

LA Barque "LADY ELGIN" Capt. D. Irons, est maintenant en chargement pour Québec et Montréal, et sera expédiée le 20 mars. Pour fret, s'adresser à M. Robert Harrison et Cie, 15 Philipot Lane, Londres ; ou à Messrs. C. E. LEVEY et Cie., Propriétaires. Quai de Levey, Québec, 1er fév. 1850.

DÉPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

EN conséquence de la translation du siège du Gouvernement à Toronto, avis public est par le présent donné que toutes communications destinées à ce département de la part de personnes résidentes dans le Haut-Canada, devront ci-après être adressées au Commissaire des Terres de la Couronne, Toronto. Les communications des personnes résidentes dans le Bas-Canada, devront être adressées à L'Assistant-Commissaire des terres de la Couronne, Montréal. 9 novembre, 1849.

PRIX RÉDUIT. LA LYRE CANADIENNE ou Recueil de Chansons et Romances du Jour. Pour faciliter la vente de ce Chansonnier, le propriétaire a réduit les prix aux conditions suivantes : Par chaque copie reliée, 2s. Do broché, 1s-3d. En vente chez MM. J. & O. Crémazie rue la Fabrique, haute-ville, et R. E. Fréchoitte, rue Lamontagne. Québec, 9 janv. 1850.

POUR SAN-FRANCISCO. DÉPART DES STEAMERS DE New-York. les 1er et 15 de chaque mois. STEAMERS POUR CHAGRES : SALON de l'arrière \$125, de l'avant \$100, CABINE d'en bas \$90, Steerage \$65. POUR LA HAYANE, 1re Cabine \$100, 2de \$90, Steerage \$50. DE PANAMA A ST. BLAS, Cabine \$225, Steerage \$100. Do à ST. DIEGO, Cabine \$250, Steerage \$125. Do SAN-FRANCISCO, Cabine \$300, Steerage \$150. PAQUEBOTS A VOILES, Partant de New-York chaque semaine. POUR SAN-FRANCISCO, Cabine, de \$225 à \$250, Steerage \$125 à \$150. Pour les autres détails s'adresser à la Maison de Commission de l'Ami de la Religion et de la Patrie, Québec. ou à J. C. ROBILLARD, 86 Cedar Street, New-York, 22 novembre.

CORDES DE VIOLON, etc. LES SOUSSIGNÉS viennent de recevoir par le navire Ocean, venu directement de Bordeaux à Québec, une grande variété de Paniers, Corbeilles, Gibecières, Paniers pour la pêche, &c., &c. J. & O. Crémazie.

CHARGES BAILLAGE, PRATIQUE et enseigne l'Architecture, l'Arpentage, et le Génie Civil. Rue St. François, No. 12.

Liste des Agents. Les Messieurs suivants, nommés agents de notre Journal, sont autorisés par nous, à recevoir les argents, et à en donner quittance. Montréal.....MM. E. R. Fabre, éc. Trois-Rivières.....P. Nourie, éc. Répigny.....A. Dallaire, Inst. Sherbrooke.....D. V. St. Cyr, Stanstead.....Mr. l'abbé Champeaux, Pointe Lévy.....Paul Thibodeau, Inst. Beauport.....Chs. LeTallier, éc. St. Thomas, (en bas.).....J. D. Lépine, éc. N. P. Islet.....L. Ballentyne, éc. Arp. Ste. Anne la Pocatière, Ls. Moreau, éc. N. P. St. Charles, (Riv. Boyer.) Dr. Ls. Labrecque, éc. Isle-Verte.....H. Roy, écuyer, Rimouski.....John Heath, éc. N. P. St. Simon.....Chs. Frs. Caron, éc. Beauport.....Mr. l'abbé Bernard. Château-Richer.....L. C. LeFrançois, éc. Lotbinière.....J. Filteau, éc. N. P. St. Eustache, (Dist. M.) Damase Robin. St. Jean Port-Joly.....L. Z. Duval, éc. N. P. Malbéc.....Mr. l'abbé Godbout. St. François, (Riv. du Sud.) Philippe Beaulieu. St. Michel.....B. Pouliot, éc. N. P. St. Denis, (en bas.).....F. Jorje, éc. N. P. St. Roch des Jalnecs.....L. Tremblay, éc. N. P. Rivière du Loup, (en bas.).....J. B. Pouliot, éc. St. Foye.....Mr. B. Marquette. Trois-Pistoles.....P. Fournier, éc. St. Gervais.....H. Tanguay, March. Rivière Ouelle.....Thos. Bégin, Inst. Toutes les lettres, correspondances, etc., doivent être adressées, (francs de port) à STANISLAS DRAPEAU, Propriétaire, No. 14, Rue Ste. Famille

BAZAR de la Société haritable des Dames Catholiques de Québec. Le public est respectueusement informé, qu'il se tiendra un BAZAR de cette Société, le CINQUIÈME jour de FEVRIER, 1850. Le produit de ce Bazar sera employé pour venir en aide aux Orphelins, et à l'école des Filles sous la direction des Sœurs de la Charité. Les personnes qui désirent y contribuer sont priées d'envoyer leurs effets aux Dames ci-dessous mentionnées. Mesdames FAN VELSON, MASSUE, PAINCHAUD, ROY, WOULSEY. Mesdames, McCord, Duval, Lelièvre et Tessier, tiendront la table de rafraichissement. Par ordre, JOSEPHTE MASSUE, Secrétaire. Québec, 7 Décembre, 1849.

Maintenant en débarquement, et à vendre par le soussigné. HUILE DE LIN, double bouillie, BRIQUES A FEU, marqué "curr.", GENEVIEVRE de "DeCuyppers", CHARBON de Smith, double criblé. C. E. LEVEY et Cie. Québec, 2 juillet 1849.

LOUIS LEMOINE, MÉCANICIEN. FABRIQUE des Pompes à feu depuis \$10 jusqu'à \$250. Il a toujours en mains de petites pompes portatives. S'adresser chez M. Scott, marchand de la H. V. agent, ou chez le Fabricant Grande Rue du faubourg St. Jean. Québec, 12 Déc. 1849.

PROPOSITION AVANTAGEUSE. Maison de Commerce A VENDRE OU A LOUER. UNE personne qui désirerait établir en campagne, trouvera de grands avantages, soit pour acheter un établissement de commerce complet ou pour s'associer avec le présent propriétaire. Pour plus amples informations, s'adresser sur les lieux à Matane, comté de Rimouski, ou au soussigné à Québec. E. LACROIX, rue Sault-au-Matelot. Québec, 12 décembre 1849.

EMPLACEMENTS et Maisons à vendre, T. A. PARANT, jr. Québec, 14 juin 1849.

Parapluie de Soie perdu. UNE personne étant allée dans différents lieux son Parapluie, prie en conséquence, les personnes qui l'aurait en leur possession, de vouloir bien en donner avis au bureau de ce journal. Québec, 30 nov. 1849.

JOSEPH PETITCLERC, Notaire, rue St. Joseph, N° 14, Haute-Ville. Québec, 26 mai 1848.

Dr. GIROUX, APOTHECAIRE, à transporté son Établissement 2 RUE LA FABRIQUE. vis-à-vis le Magasin de M. Boissac, Frères du Marché de la Haute-Ville. QUÉBEC.

H. S. DALKIN, MARCHAND DE BOIS, No. 35 RUE ST. PIERRE, BASSE-VILLE Québec, 6 juin 1849.

G. TALBOT, Avocat. A établi son bureau au No. 63 Rue St. Louis, 1ste-Ville de Québec, 5e porte de la Cour.—4 mai, 1849.

M. PATRY architecte, demeure maintenant rue Desfossez, St. Roch, vis-à-vis le magasin de meubles de M. T. Larivière. Québec 20 Oct. 1849.

Stanislas Drapeau, PROPRIÉTAIRE. BUREAU DU JOURNAL No. 14, RUE STE. FAMILLE, QUÉBEC.

HIVER. HIVER. HIVER. Maintenant le temps est venu pour vous procurer l'article indispensable pour l'hiver, des SOULIERS et BOTTINES de CAOUTCHOUC, pour DAMES et MESSIEURS. MAINTENANT A VENDRE A DES PRIX SANS EXEMPLE, AU Depot americain de Caoutchouc, Rue STE. FAMILLE, Haute-Ville, adjoignant l'établissement de Marchandises Sèches du soussigné. 15,000 paires originales, pour Demoiselles, Dames et Messieurs. Se vendent que 2s-6d par paire. Plusieurs mille paires de Souliers à patente de caoutchouc, des meilleurs manufacturés, de diverses grandeurs, sont offerts en vente, aux prix : depuis 2s-10d. jusqu'à 6s-3d. Des bottines élégantes pour Dames, appelées Ladies' Congress-Boots, se vendent pour 10s. Bottes longues de Caoutchouc, à l'épreuve de l'eau, pour Messieurs, Slippers, &c., &c. Toutes ces marchandises sont garanties, et les prix sont plus bas que jamais ils en fut offert en Canada. Pour argent comptant. T. CASEY. Dépôt de Caoutchouc, Rue Ste. Famille. Québec, 3 décembre, 1849.